

## Mayotte



N° 26

Juillet 2020

## La Réunion-Mayotte

### La population de Mayotte à l'horizon 2050 Entre 440 000 et 760 000 habitants selon l'évolution des migrations

À l'horizon 2050, entre 440 000 et 760 000 habitants vivraient à Mayotte selon différents scénarios étudiés. La croissance de la population serait alimentée en grande partie par la natalité. Elle serait plus ou moins importante selon les hypothèses sur les migrations, les femmes natives de l'étranger résidant à Mayotte ayant une fécondité bien plus élevée que les femmes natives de Mayotte. Il n'est pas possible de prévoir l'évolution future des migrations, qui dépendront de nombreux paramètres exogènes, comme le contexte économique et social de Mayotte et des territoires avoisinants, singulièrement des Comores. Trois hypothèses d'évolution des migrations entre 2017 et 2050 ont donc été retenues en concertation avec des acteurs publics locaux, correspondant aux évolutions observées au cours de différentes périodes par le passé, définissant trois scénarios de projections démographiques différents. Si les flux migratoires observés entre 2012 et 2017 se maintenaient jusqu'en 2050, la population de Mayotte passerait de 256 500 habitants en 2017 à 760 000 habitants en 2050. Dans cette hypothèse, l'immigration en provenance des Comores resterait aussi élevée qu'entre 2012 et 2017 avec l'arrivée de nombreuses femmes âgées de 15 à 34 ans et un nombre élevé de naissances. Si le nombre d'arrivées depuis l'étranger baissait jusqu'à atteindre celui des départs depuis Mayotte vers la métropole et La Réunion (solde migratoire nul), la population mahoraise atteindrait 530 000 habitants en 2050. Enfin, si le solde migratoire redevenait déficitaire comme pendant la période 2007-2012, la population serait de 440 000 habitants en 2050. Dans ces deux derniers cas, la population mahoraise vieillirait, car la natalité diminuerait et l'espérance de vie progresserait sensiblement. Ainsi, en 2050, la part de personnes de 60 ans ou plus serait trois fois plus élevée qu'en 2017 (12 % contre 4 %), et la part des moins de 20 ans se réduirait nettement (de 54 % à 39 %).

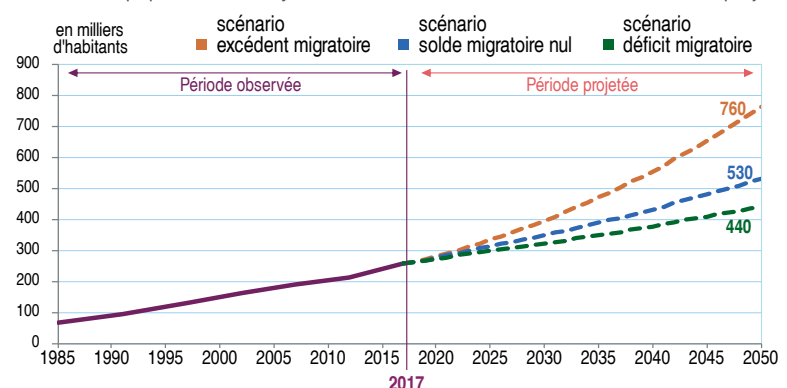
Ludovic Besson, Sébastien Merceron, Insee

À Mayotte, la population a quadruplé entre 1985 et 2017, passant de 67 200 habitants à 256 500. Alors que la croissance démographique s'était progressivement atténuée entre 1985 et 2012, la population a vivement augmenté entre 2012 et 2017 (+ 3,8 % par an en moyenne). En effet, l'immigration fut particulièrement importante, principalement des Comores, le **solde migratoire** redevenant positif malgré un nombre de départs toujours important.

Les projections de population à l'horizon 2050 sont un outil permettant aux pouvoirs publics d'anticiper les investissements à réaliser à Mayotte et d'établir des priorités

#### 1 Entre 440 000 et 760 000 habitants à Mayotte en 2050 selon les hypothèses d'évolution des migrations

Évolution de la population de Mayotte à l'horizon 2050 selon les trois scénarios de projections



Source : Insee, Recensements de population, Omphale.

pour les politiques publiques : besoins futurs en matière d'infrastructures éducatives, de santé, de logement, d'aménagement du territoire et de développement durable, notamment.

Fondées sur des hypothèses en matière de fécondité, de mortalité et de migrations – arrivées et départs, elles doivent ensuite être périodiquement confrontées aux statistiques observées et actualisées.

## À Mayotte, l'évolution de la population dépend des migrations

La croissance démographique à Mayotte repose sur le dynamisme des naissances. Or celles-ci sont portées pour les trois quarts par les mères nées à l'étranger. Elles ont une fécondité deux fois plus élevée que les mères natives de Mayotte : leur **indicateur conjoncturel de fécondité** est de 6,0 enfants par femme en 2017 contre 3,5 pour les femmes natives de Mayotte. Sauf évolution forte des comportements de fécondité, l'accroissement à venir de la population mahoraise dépendra donc en grande partie de celle des migrations.

Une baisse de l'immigration limiterait l'augmentation des naissances, avec moins de femmes et une moindre fécondité. La population augmenterait donc moins vite que si l'immigration restait élevée.

Or il n'est pas possible de prévoir les migrations. Depuis 40 ans, des déficits migratoires (sur la période 2002-2012) ont alterné avec des excédents migratoires (sur les périodes 1978-2002 et 2012-2017). De plus, l'évolution des migrations futures dépend de nombreux facteurs exogènes : environnement économique et social de Mayotte, des Comores et des autres pays de la zone, politiques migratoires, dispositifs d'aide à la mobilité des Mahorais notamment. Trois scénarios de projection de population sont définis pour Mayotte. L'un, d'excédent migratoire, reproduit la tendance observée lors de la période inter-censitaire 2007-2012. Un autre étudie un scénario de solde migratoire nul. Un troisième scénario, de déficit migratoire, reproduit la tendance observée de 2007 à 2012.

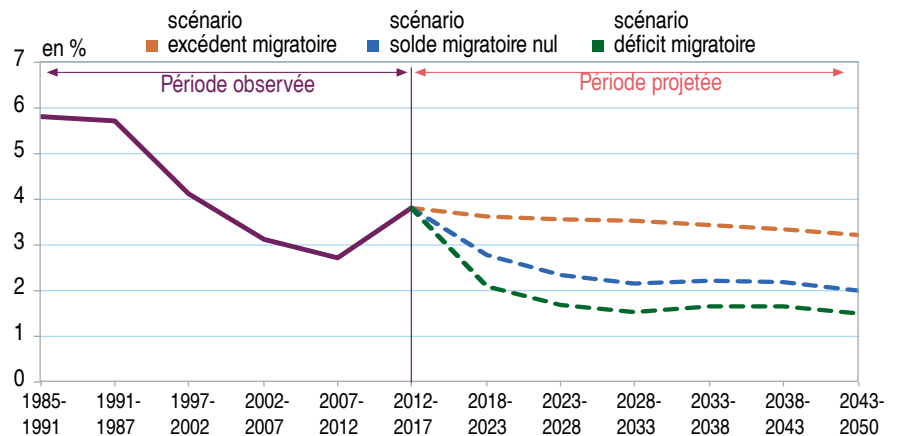
## 760 000 habitants à l'horizon 2050 si l'excédent migratoire récemment constaté se maintenait

Le premier scénario étudié permet d'estimer le nombre d'habitants qui serait atteint si les migrations se maintenaient jusqu'en 2050 comme entre 2012 et 2017.

Entre 2012 et 2017, les flux migratoires se sont intensifiés : plus d'arrivées depuis l'étranger et plus de départs de natifs de Mayotte vers le reste de la France. Au final, le solde migratoire, différence entre les

## 2 Si l'immigration diminuait, la croissance de la population baisserait selon la tendance entamée avant 2012

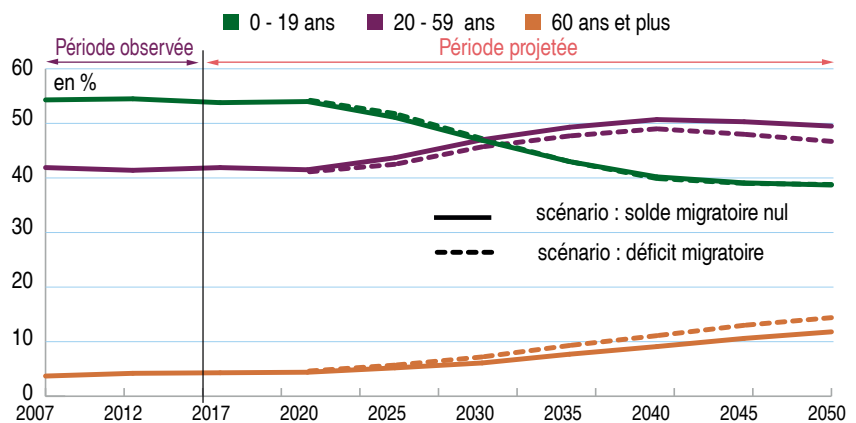
Croissance annuelle moyenne de la population de Mayotte selon les 3 scénarios de projection



Source : Insee, Recensements de population, Omphale.

## 3 La part de seniors triplerait à l'horizon 2050 dans le cas d'une baisse de l'immigration

Évolution de la répartition de la population par tranches d'âge selon les scénarios de projection « solde migratoire nul » et « déficit migratoire »



Source : Insee, Recensement de populations, Omphale.

arrivées sur l'île et les départs vers l'extérieur, est positif (+ 1 100 personnes par an), alors qu'il était déficitaire entre 2002 et 2012. En effet, la période 2012-2017 est marquée par un regain d'attractivité de Mayotte vis-à-vis essentiellement des Comores : le solde migratoire est fortement excédentaire pour les natifs de l'étranger, principalement des Comores (+ 32 500 étrangers, un rythme dix fois plus important qu'entre 2007 et 2012). Dans le même temps, de nombreux natifs de Mayotte sont partis s'installer ailleurs en France (- 25 900 natifs entre 2012 et 2017), si bien que 48 % de la population de Mayotte est de nationalité étrangère en 2017.

Si les flux migratoires élevés observés entre 2012 et 2017 se reproduisaient de manière identique jusqu'en 2050, 760 000 habitants vivraient à Mayotte en 2050, soit trois fois plus qu'en 2017 (figure 1). La population augmenterait à un rythme annuel moyen de 3,3 % par an.

Sous cette même hypothèse, la densité de population dépasserait 2 000 habitants au km<sup>2</sup> en 2050. Mayotte deviendrait alors le département de France le plus densément peuplé juste derrière Paris et les départements de la petite couronne, qui sont caractérisés

par un important parc d'immeubles. Or, actuellement, la quasi-totalité des logements de Mayotte sont des maisons individuelles. Cette projection purement démographique n'aurait donc de sens que dans un scénario d'évolution radicale de l'aménagement du territoire mahorais.

La croissance démographique entre 2017 et 2050 reposerait toujours sur le **solde naturel** porté par le dynamisme des naissances. L'excédent migratoire, quant à lui, contribuerait directement pour seulement 7 % à la croissance annuelle moyenne de la population.

Si les flux migratoires récents se maintenaient jusqu'en 2050, les arrivées de femmes comoriennes âgées de 15 à 34 ans seraient en particulier aussi nombreuses qu'entre 2012 et 2017, contribuant au maintien d'un niveau élevé de la natalité.

En 2050, 28 000 bébés naîtraient ainsi à Mayotte, soit trois fois plus qu'en 2017. Un tel niveau de natalité nécessiterait une forte adaptation de l'offre de places offertes dans les maternités de l'île.

Avec 700 décès en 2017, la mortalité est bien plus faible à Mayotte qu'en métropole du fait de la jeunesse de la population. Elle

## Le mot du partenaire

En tant qu'institution concourant à la gouvernance territoriale de par sa mission d'anticipation des évolutions et d'évaluation des politiques publiques, il était primordial pour le Conseil économique, social et environnemental de Mayotte (Cesem) de disposer de données objectives de projections démographiques sur le territoire.

Au moins 440 000 habitants vivraient à Mayotte à l'horizon 2050, contre 256 500 en 2017. Cette croissance démographique pose nombre de défis que nous devons relever que ce soit en matière de construction d'établissements scolaires, de logements, d'infrastructures sanitaires et sociales ou d'accès aux équipements publics.

Les projections de la population à l'horizon 2050 qui ont été réalisées constituent un socle qui nous permettra d'élaborer un éventail de politiques publiques réalistes à mettre en œuvre pour répondre à ces besoins.

n'aura que peu d'impact sur l'évolution de la population. Elle est supposée stable à l'horizon 2050 : on fait l'hypothèse que l'afflux d'immigrés aux conditions de vie très précaires limiterait les gains de longévité moyens. L'espérance de vie à la naissance est ainsi, par hypothèse, maintenue à son niveau de 2017 (75 ans) jusqu'en 2050.

La répartition de la population par âge varierait peu : elle resterait de loin la plus jeune de France, avec 51 % de moins de 20 ans en 2050, contre 54 % en 2017.

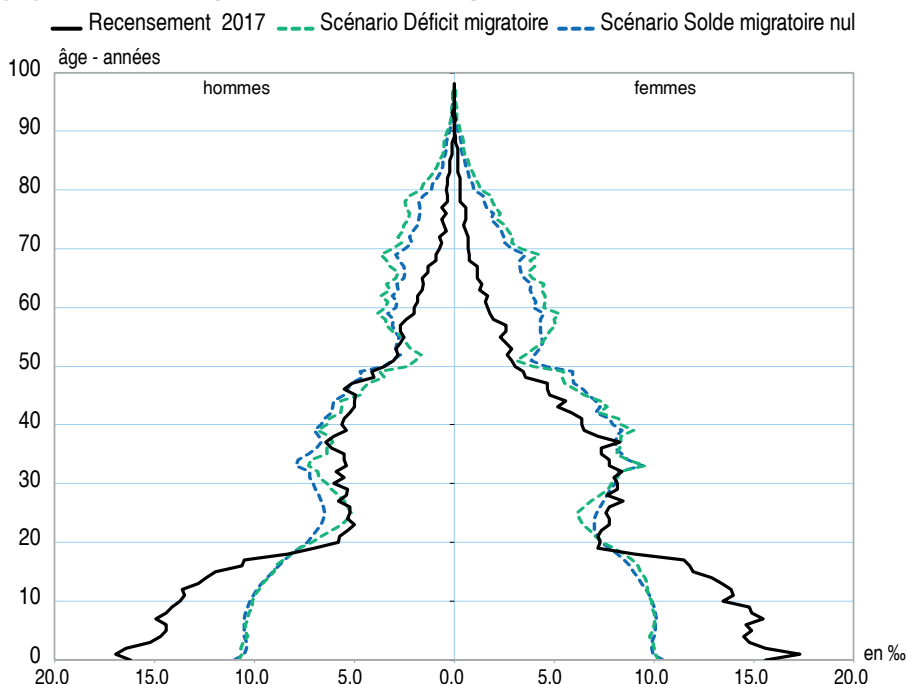
Ce scénario d'évolution de la population est basé sur la prolongation des tendances 2012-2017 en matière de migrations. Or, à long terme, rien ne permet de privilégier ce scénario démographique. Deux autres scénarios ont donc été simulés. Ils visent à évaluer la population de l'île jusqu'en 2050 si les flux migratoires en provenance de l'étranger se réduisaient, modérément ou plus fortement. Dans ces deux scénarios alternatifs, on fait l'hypothèse que les départs d'habitants de Mayotte vers la métropole resteraient importants.

### 530 000 habitants en 2050 si le solde migratoire était nul

Sous l'hypothèse d'une baisse de l'immigration à hauteur du nombre de départs vers le reste de la France (hypothèse de solde migratoire nul), 530 000 personnes habiteraient à Mayotte en 2050. La population doublerait par rapport à 2017. Elle augmenterait de 2,6 % en moyenne par an entre 2017 et 2050, soit au même rythme qu'entre 2007 et 2012 (figure 2). La croissance démographique annuelle diminuerait progressivement jusqu'à atteindre 2,0 % en 2050.

## 4 Une structure par âge moins déséquilibrée à l'horizon 2050

Pyramides des âges de la population de Mayotte de 2017 et de 2050 selon les scénarios de projections « solde migratoire nul » et « déficit migratoire »



Source : Insee, Recensement de la population 2017, Omphale.

## 5 Entre 10 000 et 28 000 naissances en 2050

Indicateurs démographiques associés aux trois scénarios de projections de population

	2017 Recensement	2050		
		Excédent Migratoire	Solde Migratoire nul	Déficit Migratoire
Population (en milliers)	256,5	760,6	528	439,2
Taux de croissance démographique annuel moyen (%)	-	3,4	2,2	1,7
Nombre de naissances (milliers)	9,7	27,7	12,6	10,3
Âge moyen (années)	23	24	30	31
Espérance de vie (années)	75	75	82	82

Note : le recensement a eu lieu en septembre 2017.

Source : Insee, Recensement de la population 2017, État-Civil 2017, Omphale.

En effet, les arrivées de jeunes femmes étrangères devenant par hypothèse moins nombreuses, la fécondité moyenne baisserait progressivement sur le territoire pour atteindre 3,1 enfants par femme en 2030, soit le niveau de fécondité des femmes natives de Mayotte en 2012. Elle se stabiliserait ensuite. En 2050, 13 000 bébés naîtraient ainsi à Mayotte, soit deux fois moins que si les tendances migratoires observées entre 2012 et 2017 se maintenaient.

### Avec un solde migratoire nul, la population commencerait à vieillir

Sous l'hypothèse d'un solde migratoire nul, la transition démographique de Mayotte entamée dans les années 1970, caractérisée par une baisse conjointe de la fécondité et de la mortalité, se poursuivrait après s'être interrompue dans les années 2010. Conséquence de la baisse de l'immigration de personnes aux conditions de vie plus difficiles, l'espérance de vie à la naissance augmenterait

jusqu'en 2050. On fait l'hypothèse qu'elle évoluerait au même rythme qu'au niveau national. Ainsi, l'espérance de vie atteindrait 82 ans en 2050 pour les hommes comme pour les femmes, soit 7 ans de plus qu'en 2017. Par rapport à la métropole, l'espérance de vie des femmes à Mayotte serait inférieure de 8 ans, et de 5 ans pour les hommes.

L'âge moyen des habitants de l'île passerait de 23 ans en 2017 à 30 ans en 2050. La population resterait néanmoins nettement plus jeune que de la métropole (45 ans).

La répartition par âge de la population serait bien moins déséquilibrée qu'en 2017. Ainsi, la part des seniors dans la population triplerait, de 4 % à 12 %, et leur nombre serait multiplié par six (62 500 personnes de 60 ans ou plus en 2050). Les jeunes de moins de 20 ans représenteraient 39 % de la population en 2050, contre 54 % en 2017 (figure 3). Ils seraient même moins nombreux que les 20-59 ans à partir de 2030. De fait, le visage de Mayotte serait sensiblement modifié : en 2050, les moins de 20 ans seraient seulement

trois fois plus nombreux que les plus de 60 ans, alors qu'ils le sont 12 fois plus en 2017.

Avec ce vieillissement, le profil démographique de Mayotte s'éloignerait en 2050 de celui qui caractérise de nombreux pays en développement (très forte population jeune, très faible population âgée), contrairement à 2017 (figure 4).

### 440 000 habitants à l'horizon 2050 si le solde migratoire devenait déficitaire comme de 2007 à 2012

Le troisième scénario fait l'hypothèse d'une immigration plus faible que le nombre de départs vers la métropole et La Réunion, avec un déficit migratoire tel que celui constaté durant la période 2007-2012 (- 1 600 personnes par an). Selon ce scénario, 440 000 habitants résideraient à Mayotte en 2050, soit 180 000 habitants de plus qu'en 2017 (figure 5).

La population augmenterait à un rythme moyen de 1,6 % par an sur la période. Même dans ce scénario de déficit migratoire, le rythme de croissance de la population serait beaucoup plus important que la moyenne nationale. Mais une telle évolution prolongerait la tendance au ralentissement constatée depuis 1985, interrompue par la période de rebond de 2012-2017.

Le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants augmenterait plus faiblement que dans les scénarios précédents. Les naissances se maintiendraient en 2050 à leur niveau de 2017, soit 10 000 nourrissons par an.

Selon ce scénario, la population de Mayotte vieillirait encore davantage que dans le deuxième scénario (solde migratoire nul). En particulier, la part de personnes âgées de 60 ans ou plus serait un peu plus élevée (14 % contre 12 %). ■

## Méthode

Le modèle de simulation utilisé ici, dénommé « Omphale », se base sur la répartition de la population de Mayotte par sexe et âge détaillée au recensement de la population de septembre 2017. Il mobilise des hypothèses concernant les trois principales composantes de l'évolution de la population d'une année sur l'autre : la fécondité, la mortalité et les migrations. Les projections ainsi réalisées simulent ce que deviendrait la population de Mayotte si des hypothèses sur ces trois composantes se réalisaient.

Ces projections de population ne doivent pas être assimilées à des prévisions : aucune probabilité n'est associée à chacun des scénarios.

Il s'agit du premier exercice de projections démographiques effectué à Mayotte par l'Insee en concertation avec le Conseil économique, social et environnemental de Mayotte (Cesem), l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Université de Mayotte. Cet exercice a été rendu possible grâce à la fiabilisation encore récente des données d'état civil de Mayotte (naissances, décès). Des hypothèses concertées ont été retenues en matière de fécondité, de mortalité et de migrations. Elles permettent de définir trois scénarios d'évolution de la population : un scénario avec un niveau d'immigration future identique à celui de 2012-2017, un scénario avec une immigration future plus modérée et enfin un dernier scénario avec une immigration faible correspondant à ce qui a été observé de 2007 à 2012.

Le premier scénario (excédent migratoire) prolonge les tendances observées lors du dernier recensement de la population de 2017. Ainsi, il est fait l'hypothèse que l'immigration se maintiendrait à un niveau élevé. Le solde migratoire apparent resterait excédentaire à 1 100 personnes par an. L'immigration de jeunes femmes étrangères au comportement de natalité élevée, se traduirait par le maintien de l'indicateur conjoncturel de fécondité à un niveau élevé, soit 5,0 enfants par femme. Du fait de l'arrivée continue de populations très précaires, l'espérance de vie ne progresserait pas, soit 75 ans tous sexes confondus.

Le deuxième scénario (solde migratoire nul) fait, quant à lui, l'hypothèse que le nombre des arrivées sur le territoire baisse à hauteur des départs hors du territoire de sorte que le solde migratoire devienne nul. Les arrivées moins nombreuses de jeunes femmes étrangères induiraient une baisse de l'indicateur conjoncturel de fécondité. Celui-ci diminuerait progressivement jusqu'en 2030 à 3,1 enfants par femme, pour se stabiliser par la suite. Par ailleurs, l'espérance de vie à la naissance progresserait tendanciellement au même rythme qu'au niveau national pour atteindre 82 ans en 2050.

Le troisième scénario (déficit migratoire) se différencie du précédent en faisant l'hypothèse d'une baisse encore plus forte de l'immigration. Le solde migratoire deviendrait déficitaire de 1 600 personnes par an pour retrouver son niveau moyen entre 2007 et 2012. Comme pour le deuxième scénario, il est fait l'hypothèse d'une diminution de l'indicateur conjoncturel de fécondité à 3,1 jusqu'en 2030. L'espérance de vie croîtrait également jusqu'en 2050 à 82 ans.

## Définitions

L'espérance de vie à la naissance est la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

L'indicateur conjoncturel de fécondité est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Cet indicateur donne le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés à chaque âge l'année considérée demeuraient inchangés.

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

## Pour en savoir plus :

- Chaussy C., Merceron S., Genay V., « À Mayotte, près d'un habitant sur deux est de nationalité étrangère », *Insee Première* n°1737, février 2019 ;
- Touzet C., « Les naissances baissent légèrement - Bilan démographique 2018 à Mayotte », *Insee Flash Mayotte* n°91, septembre 2019 ;
- Balicchi, Chaussy C., Merceron S., « Surmortalité des enfants et des femmes de 60 ans ou plus », *Insee Flash Mayotte* n°68, mai 2018 ;
- Marie C.-V., Breton D., Crouzet M., Fabre É., Merceron S. « Migrations, natalité et solidarités familiales - La société de Mayotte en pleine mutation », *Insee Analyse Mayotte* n°12, mars 2017 ;
- Balicchi J., Bini J.-P., Daudin V., Actif N., Rivière J., « Mayotte, département le plus jeune de France », *Insee Première* n°1488, février 2014.

## Partenariat

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et le Conseil économique, social et environnemental de Mayotte (Cesem).

Insee La Réunion - Mayotte  
Parc Technologique  
10, rue Demarne - CS 72011  
97443 Saint-Denis Cedex 9

Directeur de la publication :  
Aurélien Daubaire

Rédactrice en chef :  
Julie Boé

Impression et composition :  
Imprimerie Delort - Studio graphique ogham  
ISSN : 2275-4318 (version imprimée)  
ISSN : 2272-3765 (version en ligne)  
© Insee 2020

